

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **80 (1944)**

Heft 25

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Partie corporative : XXVIII^e Congrès S. L. V. — Vaud : *Programme minimum.* — *Service de placement.* — *Association des maîtres de gymnastique.* — Genève : U. I. G. - Messieurs : *Comme Brutus ?* — U. I. G. - Dames : *Compte rendu de l'assemblée du 7 juin.* — Neuchâtel : *Faits divers.* — Informations : *Collecte du sou hebdomadaire.* — *Chez nos voisins : Allemagne.*

Partie pédagogique : R. J. : *Hommage à Albert Rudhardt.* — J.-F. Rouiller : *A propos d'une visite au musée.* — Informations : *Extrait d'une lettre ouverte.* — *Cours de vacances.* — N. B. : *Coopératives scolaires.*

PARTIE CORPORATIVE

Dès aujourd'hui, l'Éducateur ne paraîtra que tous les 15 jours. A partir du 2 septembre, nous reprendrons la publication régulière.

Les Rédacteurs.

XXVIII^e CONGRÈS DU S. L. V.

Nous rappelons que les 8, 9 et 10 juillet prochains se tiendra, à Berne, le Lehrertag des instituteurs suisses, auquel les collègues romands sont cordialement invités. Nous les renvoyons à l'Éducateur du 10 juin, qui publia le programme détaillé de cette manifestation.

VAUD

LE PROGRAMME MINIMUM

La S. P. V. au travail

Il est réjouissant de voir avec quel élan nos membres entreprennent l'étude de ce problème difficile.

La « Commission des intérêts professionnels » de la S. P. V. s'est déjà réunie et, le 24 juin, elle mettra en faisceau les glanes de son enquête.

D'abord elle a voulu comparer l'esprit et la matière des plans d'étude de nos cantons romands : Genève, la cité de l'Institut J.-J. Rousseau, semble avoir craint la fantaisie dans l'enseignement en donnant un minimum très strict de connaissances : une armature de savoir indispensable ; Neuchâtel fait une nette distinction entre le programme minimum et le programme de développement, en insistant sur le rôle éducatif de l'école ; Jura-Berne a le souci d'enrichir la faculté d'expression orale de l'enfant par des entretiens familiers, empreints de cordialité, de franchise et de confiance ; son programme d'arithmétique donne la perception des nombres de 1 à 1000, dans la quatrième année d'école ; Valais limite l'enseignement de l'arithmétique, aux fillettes, aux questions essentielles.

A peu de chose près, les instructions générales de ces plans d'étude, le but et la matière de l'enseignement sont semblables. Cependant les petites divergences dénotent cette préoccupation : *donner peu, mais bien ; donner moins, mais mieux...*

Avant de construire, disons de quoi nous nous plaignons, à tous les degrés.

Les maîtres consciencieux qui auraient reçu des observations pour n'avoir pas accompli tout le programme ne doivent pas être nombreux ! Surtout s'ils ont affaire à des enfants peu doués. Il y a donc autre chose...

Malgré nos efforts, nos élèves, dans une trop grande proportion, n'arrivent pas à acquérir les notions considérées comme élémentaires : le programme minimum n'est pas assimilé, il n'est pas fait, il n'est pas su. C'est de cela que nous souffrons, même si on ne nous fait pas de reproches.

Et il y a des causes à chercher.

Beaucoup d'excellents pédagogues approuvent le système dit des « cercles concentriques » de nos programmes : une notion est enseignée de façon rudimentaire au degré inférieur ; elle est reprise au degré moyen avec plus de précision, puis approfondie vers la fin de la scolarité.

C'est procéder de l'esprit pédagogique le meilleur, nous dit-on.

Peut-être ; mais la surcharge de nos programmes — l'encombrement — ne proviendrait-elle pas en partie de cela ?

Or la psychologie de l'enfance a fait des progrès, il ne faut pas le nier. Des spécialistes ont prouvé qu'avant un âge donné, l'enseignement d'une connaissance n'est pas profitable à *la culture de l'enfant*. Au contraire.

On objectera que ces recherches de laboratoire sont faites sur un seul enfant à la fois, alors que nos classes sont composées de plus de trente élèves. Cela est vrai, et seul le précepteur peut tenir compte, d'une manière absolue, de l'âge de développement de l'enfant. Cependant l'école publique doit tirer profit de ces découvertes. Nos psychologues nous aideront à adapter nos programmes, et surtout à ne pas aborder trop tôt, et sans résultats appréciables, l'enseignement de certains éléments du savoir.

Et nos observations de praticien ne seront pas inutiles.

Il est des années du programme où l'école est pénible, et pour l'élève, et pour les parents, et pour les maîtres. Il y a des à-coups. Par exemple : le passage est difficile de la deuxième année du degré inférieur à la première du degré moyen. On se plaint de la hauteur de « *la nouvelle marche d'escaliers* ». Est-ce naturel ?

Alors, quelle peut bien être notre tâche dans l'étude d'un programme minimum ? Dénoncer, dans chaque année, ce qui nous paraît dépasser l'entendement de l'élève moyen de nos classes.

Et si la grande majorité des maîtres et « maîtresses » du canton nous assurent ne pas obtenir un résultat suffisant en enseignant une même notion à des enfants du même âge, nous serons en droit de faire part de nos déceptions au psychologue qui en déterminera probablement les causes et en tirera les conséquences.

Le but de l'enseignement dépend, lui, de causes que nous croyons plus profondes : économiques, sociales, historiques, politiques, et l'après-guerre peut lui donner une direction différente.

Nous nous occupons de notre tâche présente.

Le travail de la S. P. V. sera utile s'il a aidé à faire la discrimination entre les notions assimilables et celles qui ne le sont pas par nos enfants, à leur âge de développement réel. E. V.

A titre de renseignement voici le questionnaire établi par l'une de nos sections :

Chers collègues,

Le Comité central ayant mis à l'étude le « programme minimum », nous vous prions de répondre aux questions suivantes afin d'orienter le travail des commissions qui rapporteront cet automne.

Vue d'ensemble :

- A. Devons-nous établir le programme minimum (PM) en prenant pour base le programme actuel que nous allégerions des travaux dépassant la capacité des enfants d'intelligence moyenne ?
- B. Faut-il établir un PM pour chaque branche ?
- C. Faut-il établir un PM pour la langue maternelle et l'arithmétique, et laisser au maître le soin d'organiser les autres branches suivant les nécessités de l'endroit, de la classe ou des méthodes d'enseignement ?
- D. Vaut-il mieux alléger tous les sujets étudiés jusqu'à maintenant ou bien supprimer franchement des chapitres afin de travailler en profondeur ceux que nous garderions ?
- E. Sur quels critères établiriez-vous un programme minimum (masse des connaissances, faculté d'appliquer ce qui est appris, développement physique, culture artistique, éducation morale, etc...) ?
- F. Voyez-vous des dangers à l'établissement d'un programme minimum rigide ?

Degré inférieur, moyen, supérieur, primaire supérieur, ménager.

- 1. Avez-vous reçu des observations pour n'avoir pas terminé le programme établi ?
- 2. Estimez-vous le programme actuel trop chargé ?
- 3. Ne consacrez-vous aux leçons de calcul et de français que le nombre d'heures réglementaires ?
- 4. Quelles difficultés d'enseignement résulte-t-il d'un programme trop chargé ?
- 5. Quelles matières dépassant le niveau moyen de votre classe proposeriez-vous de supprimer ou de reporter à l'année suivante ?
en français :
en calcul :
autres branches :
- 6. Avez-vous fait des observations répétées sur le moment opportun d'aborder telle ou telle notion ?

7. Si vous n'avez pas suivi strictement le programme officiel, quels sont les changements qui ont donné de bons résultats ?
8. Quelles notions estimez-vous indispensables et fondamentales dans l'année du programme que vous parcourez actuellement ?
9. Vœux et suggestions :
- Signature : Année du programme :

SERVICE DE PLACEMENT

Instituteur suisse allemand cherche pour les vacances de son fils gymnasien, pension chez un collègue romand (4 à 5 semaines).

Il désire une heure de leçon journalière et conversation le reste du temps.

Adresser offres avec conditions à Yv. Landry, inst., Bière.

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAITRES DE GYMNASTIQUE

AVIS

Vu la mobilisation partielle de guerre, la journée de gymnastique et de jeux, fixée au 1er juillet prochain, est renvoyée.

Le Comité.

GENÈVE

U. I. G. — MESSIEURS

COMME BRUTUS ?

Le dernier numéro du *Bulletin officiel de l'enseignement primaire* rappelle aux instituteurs qu'ils ne peuvent pas remplir des fonctions accessoires sans l'autorisation du Département de l'instruction publique. En fait, et en principe, ils doivent tout leur temps à l'enseignement, même s'ils ne gagnent plus suffisamment pour vivre dans la décence, l'honnêteté et l'honneur de leur signature !

M. le conseiller municipal Ostermann, démocrate-conservateur, a déposé une proposition tendant à porter de 8000 fr. à 10.000 fr. et de 9000 fr. à 11.000 fr. les indemnités allouées aux conseillers administratifs de la ville de Genève. Trois sur cinq d'entre eux exercent une activité lucrative en dehors de leurs fonctions.

Seul de tous les salariés des Services publics genevois, le personnel cantonal touche des allocations de vie chère fort inférieures aux normes édictées par la Commission consultative fédérale, ou même n'en touche pas. La caisse est vide, lui répond-on. Pourtant on a engagé de nouvelles forces de police et l'on a amélioré très modestement les indemnités du service de nuit des gendarmes.

On demande aux éducateurs de prêcher les bienfaits de l'équité, de la justice. Pour enseigner ces valeurs, il faut les vivre d'abord et pour les vivre, à l'école, il faut en sentir la présence réelle dans la vie.

Les partis gouvernementaux estiment que leurs magistrats ont droit à la respectabilité que le commun des mortels fait toujours découler des

conditions de vie matérielles. Ces mêmes partis ont le souci de ne pas trop s'aliéner les sympathies robustes de la gendarmerie. Fort bien, ceci dit sans réserve. Mais ont-ils songé aux désastres qui surviendraient si le corps enseignant en venait à s'écrier un jour comme Brutus : « Vertu, vain nom, vaine ombre, esclave du hasard, hélas, j'ai cru en toi ! » ?

Espérons que M. Perréard, président du Département des finances, pourra, le jeudi 29 juin, nous tenir un langage plus optimiste que celui ouï au cours de la dernière entrevue.

G. B.

U. I. G. — DAMES

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE DU 7 JUIN

La Commission des fiches de documentation a formé plusieurs équipes s'intéressant à la géographie, l'histoire locale, l'introduction à l'histoire nationale, à l'instruction civique, aux travaux pratiques, au dessin. Les collègues qui sont désireuses de contribuer à un travail aussi intéressant et utile sont priées de s'annoncer à Mlle Géroudet, 30, rue Lamartine.

Allocation d'hiver. Une entrevue a eu lieu entre M. Perréard et les délégués de la Fédération des fonctionnaires. Il s'agissait de présenter la demande d'une allocation pour octobre prochain. Aucun résultat positif n'ayant été obtenu, la Fédération se propose de suivre de près cette question et de faire toutes les démarches qui lui paraîtront utiles.

Causerie de Mlle Huguenin. *Préparation de la jeune fille à la vie.* En toute civilisation, l'éducation de la jeune fille est conçue selon les idées dominantes sur le rôle de la femme. L'avènement du machinisme, au XIXe siècle, en bouleversant la vie féminine, en la transformant d'une façon si complète, pose un des problèmes sociaux les plus aigus de notre temps.

Le travail professionnel est devenu une nécessité pour la femme dans la société masculinisée actuelle. Or, il semble qu'on peut trouver à l'origine des maux sociaux de notre temps : crise de la famille, dénatalité, épidémie de divorces, la situation de la femme d'aujourd'hui. Il faudrait rendre à la femme la possibilité d'exercer sa tâche maternelle tout en lui sauvegardant la liberté de mouvements acquise au 19e siècle.

L'après-guerre amènera fort probablement une crise de chômage féminin. Une orientation professionnelle doit être étudiée dès maintenant. L'éducation féminine enfin doit être transformée. Il ne faut plus se contenter, pour les jeunes filles, d'une simple extension à leur usage des programmes masculins. Il convient de faire place, dans l'instruction et l'éducation des futures femmes; à tout ce qui sera leur tâche de demain. On se rend compte de cette nécessité. Une loi fédérale rend, depuis peu, la préparation ménagère obligatoire. Les cantons suisses ont appliqué cette loi différemment. En Suisse romande, ce travail est commencé partout. Il importe de le poursuivre. Mais la préparation envi-

sagée demande, pour exercer tous ses effets, une certaine maturité d'esprit. Il ne faudra pas oublier, après la guerre, le succès des rencontres convoquées par *Armée et Foyer*. Il serait indiqué de s'en inspirer pour poursuivre leur travail de préparation civique et sociale. Les *Journées de Femmes* organisées dans certains cantons sont aussi une initiative heureuse.

Il sera nécessaire de préparer les jeunes à leur tâche de mère, d'initier les aînées à leurs devoirs sociaux, de concevoir l'orientation professionnelle de telle sorte que les jeunes filles soient dirigées vers des professions féminines, d'organiser le travail professionnel de la femme. Ainsi la femme serait réintégrée dans la vie de famille et intégrée dans la vie sociale.

Mlle Géroudet signale ensuite la proposition d'un collègue vaudois d'organiser des camps d'éducation civique pour jeunes filles. Ces cours seraient obligatoires pour toutes les jeunes filles de 16 à 20 ans. On s'attacherait par des conférences, des entretiens et surtout par la vie même du camp, vie communautaire, à initier leurs participantes à la vie civique et sociale.

N. Baechler.

NEUCHÂTEL

FAITS DIVERS

Admissions. — Nous avons le plaisir de souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres suivants : Mlles *Irène Peter*, maîtresse ménagère (La Sagne), *Elsa Gentil* (Le Locle), *Suzanne Brügger* (Le Cerneux-Péqui- gnot) et M. *Jean Marti* (Ponts-de-Martel)

Félicitations. — M. Robert Cavadini, au Landeron, qui a pris sa retraite le 1er mai, vient de faire son entrée dans les autorités locales et, d'emblée, il a été nommé président du Conseil communal.

Le même honneur a été fait à un autre instituteur retraité : M. Edouard Darbre, à Môtiers.

Nous en félicitons très cordialement nos deux collègues en nous réjouissant à la pensée que, çà et là, on ne tient pas pour damnés les citoyens qui ont pour seul défaut d'être dans la soixantaine.

Présidents de sections. — La liste nous en est demandée pour faciliter les rapports entre comités de sections. Ce sont :

<i>Neuchâtel</i> : Fritz Humbert-Droz	La Coudre
<i>Boudry</i> : Maurice Barret	Bevaix
<i>Val-de-Travers</i> : Etienne Jacot	Fleurier
<i>Val-de-Ruz</i> : Paul Grandjean	Fontainemelon
<i>La Chaux-de-Fonds</i> : Willy Zwahlen	Numa-Droz 161
<i>Le Locle</i> : Willy Guyot	Raya 7.

Motion. — Le Conseil communal de Neuchâtel va mettre à l'étude une motion déposée par notre collègue Bertrand Grandjean, conseiller général, tendant à introduire la gratuité du matériel scolaire dans l'ensei-

gnement secondaire, mais jusqu'à la limite seulement de la scolarité obligatoire, fixée à 15 ans.

Cette mesure est appliquée déjà depuis quelques années par un certain nombre de localités et il serait désirable de la généraliser. Pour cela, le problème devrait être repris sur le terrain cantonal, ce que nous souhaitons avec le motionnaire.

Remplaçants. — Des renseignements fournis au Comité central par le Département de l'instruction publique, il résulte qu'à la fin de l'année scolaire 1943-1944 le nombre des stagiaires inscrits au rôle des remplaçants s'élevait à 56. Si l'on y ajoute les 18 candidats qui ont subi avec succès les derniers examens d'Etat, cela porte à 74 le nombre des brevetés aspirants actuellement à un poste dans l'enseignement.

Il y a là de quoi combler les vides pendant quatre ou cinq ans au moins, ce qui n'empêche pas la section normale des Montagnes de continuer à accueillir des élèves étrangers au canton de Neuchâtel. A son insuffisance, notre enseignement pédagogique ajoute ainsi l'absurdité dans le recrutement. Joli cumul dont il est permis d'entrevoir heureusement la fin puisque, dans un récent entretien qu'il a eu avec les représentants de la S. P. N., Monsieur le chef du Département de l'instruction publique a confirmé son intention de réorganiser le régime des études normales en les répartissant sur quatre années. Le plus tôt sera le mieux.

Radiophotographie. — Le Bulletin du Service fédéral de l'hygiène publique (No 17) publie le rapport du Dr Pierre Quinche, médecin des écoles de la ville de Neuchâtel, qui a procédé au cours de l'hiver dernier, en vue du dépistage de la tuberculose, à l'examen radiophotographique des élèves des écoles primaire, secondaire, classique, supérieure et professionnelle du chef-lieu.

Sur 2427 élèves inscrits, 2238 ont subi l'examen. Il a révélé que 2096 sujets, soit le 93,6 %, étaient indemnes de toute lésion tuberculeuse. C'est une proportion fort réjouissante.

L'interprétation des clichés s'est faite en collaboration avec un grand nombre de membres du corps médical de Neuchâtel afin de donner toutes les garanties possibles aux résultats de l'examen. Il en ressort que 8 clichés seulement (0,3 %) ont accusé un état nettement pathologique et que 115 (5,1 %) ont permis de déceler des processus bénins en évolution ou en voie de régression ou de cicatrisation. Aucun cas grave n'a été dépisté.

Les 8 sujets nettement atteints sont actuellement en observation ou en traitement médical ; les autres « ont été classés parmi les élèves à surveiller et à contrôler au point de vue de la médecine scolaire ».

L'intérêt d'une telle enquête n'échappera à personne et d'autres localités ont déjà suivi ou s'approprient à suivre l'exemple du chef-lieu. Il sera intéressant de confronter les résultats obtenus.

Bien que facultatif, l'examen organisé à Neuchâtel a rencontré l'adhésion presque unanime des parents, puisque l'on n'a enregistré que 39 cas de refus. Le prix de 1 fr. 50 demandé à chaque élève pour couvrir les frais « a été versé d'une façon générale sans aucune peine ».

Le corps enseignant a contribué sous diverses formes au succès de l'utile expérience du Dr Quinche qui a réussi, comme il le dit lui-même dans son rapport, « au delà de toute prévision ». Son initiative a eu, du reste, des échos aux Chambres fédérales où l'on a demandé que toute la population subisse l'épreuve de la radiophoto. On y arrivera sans doute.

J.-Ed. M.

INFORMATIONS

COLLETTE DU SOU HEBDOMADAIRE

Le Secrétariat de la Croix-Rouge de Lausanne, Secours aux enfants, nous informe que des cas — encore très rares — de détournement des sous de la collecte ont été malheureusement constatés. Le tort matériel fait ainsi à l'œuvre pourrait devenir important, mais c'est surtout le préjudice moral qui est inquiétant, et encore plus la contagion du mal auquel les petits collecteurs sont exposés par les vilains agissements des coupables.

Aussi, pour éviter toute tentation aux petits collecteurs, le Secrétariat prie les instituteurs et institutrices de bien vouloir observer les précautions suivantes :

1. Faire inscrire à l'encre sur chaque carte de collecte le nom et la classe du collecteur, ainsi que le nom et l'adresse du souscripteur.
2. Exiger que les cases des cartes soient biffées *par les souscripteurs eux-mêmes* et de façon indélébile (encre, crayon gras ou timbre humide).
3. S'assurer à chaque contrôle que les cartes ne portent aucune trace de grattage.
4. Rappeler aux élèves que toute carte entièrement biffée doit être rendue au souscripteur après avoir été visée par le maître ou la maîtresse.

CHEZ NOS VOISINS

Allemagne. — *Pénurie de manuels scolaires.* — Le ministre de l'éducation du Reich a adressé un appel à la jeunesse scolaire et aux parents, les invitant à recueillir tous les livres scolaires, jusqu'au dernier. Des offices spéciaux sont chargés dans toutes les écoles de rassembler les ouvrages. Une indemnité sera versée pour tout livre restitué. Désormais, pendant toute la durée de la guerre, on ne pourra plus acheter de manuels scolaires dans les librairies. Les élèves qui en désireront dans les écoles les recevront à titre de prêt.

Entr'aide des étudiants. Pour permettre aux élèves des écoles techniques actuellement mobilisés de rester en contact avec leurs études, la Direction des étudiants du Reich a institué pour eux un système de cours par correspondance. Ce sont des groupes locaux d'étudiants non-mobilisés, aidés et conseillés par les directeurs et professeurs de leurs écoles, qui envoient des devoirs aux étudiants combattants, les corrigent et répondent à leurs questions.

B. I. E.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

HOMMAGE A ALBERT RUDHARDT

Du dernier numéro de la « Schweizerische Zeitung », nous traduisons les lignes suivantes :

« Celui qui l'ignorait n'aurait jamais deviné que le nom de Rudhardt était celui d'un Welsche, né à Genève, à la mentalité typiquement méditerranéenne. Aucun de ses collègues de la S.P.R. ne donnait l'idée, à un tel degré, même extérieurement, d'un latin. Ce qui le distinguait, c'était une passion pour les idées claires, passées à l'examen de la critique, une étroite communion avec les chefs-d'œuvre de beauté, une soif de savoir jamais étanchée. Et en même temps, il était d'une modestie touchante ; un homme parfaitement bon, courtois et aimable.

... Ses amis le comparaient à une flamme qui se dévore elle-même, à un être qui, dans le don véhément de sa personnalité entière et de sa force, accomplit la tâche qui lui incombe.

Rudhardt, après avoir obtenu son certificat de maturité, avait fait son stage d'instituteur. Dès ce moment, il s'efforça d'appréhender, de pénétrer tous les domaines qui, de quelque manière, pouvaient se rapporter à sa profession... Philosophie, pédagogie, littérature, questions sociales et politiques, partout il était à son aise, faisant preuve d'une rare connaissance. Il avait participé à des fouilles préhistoriques, recueilli des chants populaires, composé de remarquables poèmes. Dans ses mains, le savoir était de la vie bourgeonnante et ne dégénéra jamais en pédanterie. Tout devenait nourriture à un enseignement vivant et magistral.

Depuis 1937, il était rédacteur de l'« Educateur ». Certainement, il a souffert de l'étroitesse du cadre qui lui était donné. Mais, se soumettant à la force des circonstances, il travailla avec une inépuisable énergie jusqu'au dernier jour où, entouré de sa famille, de ses enfants et de ses intimes amis, il prit congé, souriant et serein, d'un monde qu'il avait aimé et dont le sort présent causait certainement une plus grande douleur que le sien propre à cet ami du droit, de la justice et du progrès de la culture humaine. »

Tous ceux qui ont connu Rudhardt retrouveront dans ces quelques lignes un écho de sa vitalité, de sa générosité et de sa conscience. Ils seront heureux de voir que notre ami était apprécié au delà de notre Romandie. En leur nom, j'adresse des remerciements à l'auteur de l'article et à la « Schweizerische Zeitung ».

R. J.

A PROPOS D'UNE VISITE AU MUSÉE

A nouveau, cette année, les classes de la ville de Genève viennent d'être invitées à visiter l'un des musées que possède la cité, et à prendre part à un concours de composition relatif aux observations faites par les élèves au cours de leur visite.

Cette initiative émanant de nos édiles et de nos autorités scolaires nous paraît fort heureuse à divers points de vue.

Nous ne voudrions ici retenir qu'un seul point : celui de l'utilisation intelligente d'un musée local et de tout le profit qu'on en pourrait tirer. Nos réflexions s'appliquent à tout lieu qui possède un musée, de quel que genre qu'il soit. C'est parce que nous pensons que nos instituteurs ont un grand profit à tirer d'un musée local, et qu'ils ont leur mot à dire quant à son judicieux emploi, que nous avons cru bon de livrer ces quelques réflexions à la méditation du corps enseignant romand tout entier.

En effet la meilleure clientèle de nos collections publiques n'est-elle pas formée des enfants de nos écoles ? A ces esprits avides de connaissance, l'organisation de visites placées dans le cadre de l'enseignement, préparées à l'avance au cours d'une entrevue entre conservateurs de musées et instituteurs, ne peut qu'apporter l'aliment le meilleur.

Une révélation

La visite de cette année a conduit nos élèves genevois au musée d'histoire naturelle régionale, qu'abrite le Palais Eynard. Nul doute que nos gosses n'aient été séduits par l'attrait des vitrines qu'il leur a été donné de contempler. La splendide collection des oiseaux de chez nous, notamment, a retenu toute leur attention. Depuis quelques années, cette collection s'offre aux visiteurs sous un aspect nouveau. Au lieu des traditionnelles vitrines aux objets rigoureusement alignés, on a eu l'heureuse idée de disposer, dans des casiers dotés d'un jeu de lumière adéquat, des dioramas montrant le milieu biologique dans lequel vit tel volatile de chez nous. La présence des roches, des mousses, des plantes, de l'eau, le décor demi-circulaire, peint de riches couleurs, qui lui sert de fond, et où l'on reconnaît sans peine un paysage aimé, contribuent puissamment à donner l'impression de la vie.

C'est là de bonne, d'utile besogne, propre à faciliter l'étude du milieu et bien plus susceptible qu'un morne alignement d'objets à inciter chacun des visiteurs à découvrir lui-même dans la nature vivante ce que de patients érudits lui révèlent au travers de leur savoir.

L'émerveillement de nos enfants, dû à cette conception nouvelle de la présentation d'un musée, nous paraît le meilleur encouragement à poursuivre cette idée. Et nous nous sommes pris à songer au parti que l'on pourrait tirer de son application à nos collections historiques, par exemple, de beaucoup les plus nombreuses et les mieux fournies.

L'histoire basée sur le concret

Le regain d'intérêt pour l'histoire, constaté ces temps-ci dans tous les milieux, et au premier chef dans le monde pédagogique — intérêt que motivent divers facteurs : les circonstances réputées historiques que nous traversons, la proximité de différentes commémorations historiques dont notre pays a été le théâtre, ou les découvertes multiples relatives au passé ; dans un autre ordre d'idées, la multiplication des évocations radiophoniques ayant trait aux grandes phases de notre histoire locale

ou nationale, ou encore la parution d'ouvrages d'enseignement nouveaux — appelle son corollaire. Il faut que nos enfants aient la possibilité de vérifier eux-mêmes la véracité de ce qu'on prétend leur enseigner, de *toucher du doigt le passé*.

Si l'importance de l'histoire n'échappe à personne, les avis sont partagés quant à l'opportunité de son introduction dans nos classes. D'où viennent ces divergences de vues ?

Du fait, à notre avis, que notre conception de l'enseignement de l'histoire, trop abstraite le plus souvent, ne tient pas un compte suffisant de la psychologie de nos gosses.

S'il est relativement aisé, même sans documents, d'évoquer avec eux les périodes les plus anciennes, telles que les grands moments de la pré-histoire, si proches de leurs aspirations — pensons aux jeux de cet âge : fabriquer des flèches, grimper dans les arbres, construire des cabanes — il est en revanche beaucoup plus difficile de le faire lorsqu'on avance dans la civilisation. Il faut, pour rendre cette étude accessible à leur esprit, partir de l'immédiat, du concret, du tangible. Or c'est là ce qui manque à notre enseignement, et ce que seules la visite des vestiges visibles dans nos rues et celle des objets conservés dans nos musées historiques sont à même de fournir.

Dans notre enseignement, beaucoup trop d'époques demeurent impénétrables parce qu'insuffisamment étayées par des éléments concrets. Le XVIII^e siècle reste dans trop de nos manuels le siècle de Voltaire et Rousseau, écrivains et philosophes, le siècle des troubles politiques et sociaux. Il est certes cela, mais il est autre chose encore. Pourquoi ne serait-il pas, une fois, celui des savants naturalistes et des cabinotiers ? Pourquoi Rousseau lui-même ne deviendrait-il pas pour nos enfants — comme nous l'ont excellemment dépeint d'ailleurs les auteurs et animateurs d'un récent jeu radiophonique — l'enfant qu'il a été, l'enfant qu'il nous décrit dans ses « Confessions », l'enfant fabricant de montres et de marionnettes, l'enfant constructeur d'aqueducs ?

Le rôle du musée

Et qu'il y a-t-il de mieux, pour cet appel à l'immédiat, au tangible, que de mener nos gosses à nos musées historiques, que de leur faire toucher ces témoignages concrets d'un âge déterminé : l'époque de la domination romaine, par exemple, avec tout ce qu'elle nous a apporté d'éléments nouveaux civilisateurs (la tuile courbe, la lampe à huile, la baignoire, la borne kilométrique ou plus exactement « pierre milliaire », et j'en passe !).

Menons-y donc nos élèves, et non seulement nos élèves primaires, mais aussi les plus grands ; car le besoin de concret n'est pas particulier à l'âge primaire, les adultes eux-mêmes nous en fournissent constamment la preuve.

Encore faut-il que nos musées fassent l'effort voulu pour que ces éléments soient suffisamment suggestifs. Est-ce à dire que ceux-ci soient toujours à la hauteur de ce qu'on attend d'eux ?

Nous ne le pensons pas.

Qu'il serait agréable de voir, au lieu de ces sempiternels écritaux : **DEFENSE DE TOUCHER** — qui pour la plupart de nos gosses ne signifient ni plus ni moins que : Défense de voir et de comprendre — des indications du genre de celles-ci : **PERMISSION D'EMPOIGNER... FAITES FONCTIONNER... PRESSEZ SUR LE BOUTON... SOULEVEZ LE COUVERCLE...**

On oublie que les multiples objets renfermés dans nos vitrines ont été faits pour être utilisés. Comment veut-on qu'un enfant puisse se rendre compte du maniement d'une arme ancienne, du fonctionnement d'un automate, de l'efficacité d'un outil préhistorique si on l'oblige à contempler ces objets en silence et les mains au dos ?

Ce qui s'est fait ailleurs, avec un succès évident, au merveilleux musée des métiers à Munich, par exemple, ou près d'Ueberlingen, sur la rive septentrionale du lac de Constance, avec cette admirable reconstitution en grandeur naturelle d'un village lacustre — hélas ! qu'en reste-t-il aujourd'hui ? — ne peut-il pas se faire aussi chez nous ?

Mais alors que diront les conservateurs diligents de nos musées ? Ne vont-ils pas bien sûr crier au sacrilège, invoquer la sacro-sainte préciosité de nos collections ?

C'est bien simple. Renonçons à mettre à la disposition de nos jeunes visiteurs les objets les plus précieux ; créons à leur intention des moulages, des reproductions, des réductions, qu'ils puissent toucher du doigt. Combien nos gosses comprendraient-ils mieux certains aspects de la vie des préhistoriques si, comme il nous a été donné de le faire, ils pouvaient, groupés autour d'une table de laboratoire et sous l'œil paternel et bienveillant d'un de nos grands maîtres de la préhistoire, manier l'outillage des primitifs de nos régions, assister à sa fabrication, voir comment on taillait un silex à l'âge de la pierre, comment on polissait et perforait une roche pour en faire une hache, comment on coulait des objets en bronze !

Et puis, multiplions les reconstitutions, les évocations d'ambiance. Ce fut une joie pour nos enfants — et pour les adultes aussi — d'admirer au Musée d'Art et d'Histoire, lors de l'exposition du II^e millénaire, le modèle réduit de la cabane préhistorique de la Praille, ou cette évocation, tout aussi suggestive, d'un coin de l'oppidum allobroge. Pourquoi n'avoir pas poussé cet effort plus loin, et n'avoir pas évoqué de la même manière la vie de nos ancêtres de la fin du moyen âge ou du temps de l'Escalade ? C'est un fait qui a frappé plus d'un pédagogue que cette différence de caractère entre le début et la fin de cette exposition rétrospective : dans la première partie, que d'éléments concrets, suggestifs ! Passé le moyen âge, quelle désillusion ! Plus rien qu'une morne suite de tableaux, d'objets inanimés !

Nous pensons en ce moment au Musée Arlatan, cette évocation de la vie provençale chantée par Frédéric Mistral, à peu près unique en

son genre. Qu'est-ce qui empêcherait de réaliser dans nos grandes cités ce qu'a fait la petite ville d'Arles ? Le manque de documents ? Nos archives regorgent de renseignements à cet usage. Nos collections, publiques ou privées, ne demandent qu'à être mises à contribution. Les moyens financiers ? Quelle plaisanterie ! On en trouve toujours lorsqu'il s'agit de faire quelque chose de bien. D'ailleurs, sans vouloir imiter en tous points l'œuvre des artisans du Musée Arlatan ou du Musée Grévin, ne pourrait-on pas se borner à des reconstitutions à échelle réduite, sous vitrines miniatures, telles que les ont conçues les conservateurs de notre collection d'oiseaux, au Palais Eynard ?

La main-d'œuvre ? Ce serait l'occasion de fournir du travail à une catégorie d'artisans — modeleurs, décorateurs, couturières — des plus intéressants. Et s'il ne s'en trouve point, pourquoi ne pas utiliser l'habileté de nos élèves aînés, s'adresser à ceux qui fréquentent nos classes industrielles et artistiques, quitte à rétribuer d'une modeste manière le travail supplémentaire qu'une telle entreprise, assurément captivante, leur occasionnerait ?

L'élément démonstratif

Une telle initiative aurait-elle du succès ? Il n'est pour en juger que voir l'intérêt suscité par la moindre entreprise de chez nous qui décide de montrer au public comment elle travaille. L'attroupement autour d'une vitrine où l'on voit une brodeuse de St-Gall, par exemple, exercer son activité, est significatif.

Nous aimons à mener nos gosses visiter des exploitations industrielles, de petites entreprises artisanales. Nous ne faisons en cela qu'imiter le bon Ponocratès, le doux et ferme précepteur, et son jeune disciple Gargantua, qui, selon Rabelais « allaient voir comment on tirait les métaux, visitaient les lapidaires, orfèvres et tailleurs de pierreries, ou les alchimistes et monnayeurs, ou les hautelissiers, les tissotiers, les veloutiers, les horlogers, miroitiers, imprimeurs, organistes, teinturiers et autres telles sortes d'ouvriers, et partout apprenaient et considéraient l'industrie et invention des métiers ».

Voilà ce qu'aussi bien, avec des moyens appropriés, nos musées locaux pourraient nous révéler.

Pensons à l'intérêt que nous prenons nous-mêmes à voir travailler l'artisan, à l'occasion de nos grandes foires, telles que le « Comptoir suisse », la « Maison genevoise » et d'autres. Comme le notait à ce propos, il n'y a pas longtemps, le correspondant d'un de nos quotidiens, « la rencontre d'un artisan à son établi, d'un chimiste derrière ses cornues, d'une couturière penchée sur sa machine, rend plus vivante et plus animée que jamais l'éphémère petite ville où se réunissent pour quelques jours tant d'activités diverses... L'élément démonstratif y est particulièrement marqué, et lorsqu'on a assisté quelques instants au minutieux travail de l'horloger, ou que l'on a suivi la délicate préparation d'un

papier peint, on trouve soudain une valeur nouvelle, un attrait insoupçonné aux moins extraordinaires des objets ».

Ce que le chroniqueur note pour l'époque présente, n'est-il pas vrai aussi, à plus forte raison, pour les époques lointaines, bien plus difficiles encore à évoquer en l'absence de documents tangibles ? Le musée devrait être là pour nous restituer l'atmosphère aussi complète que possible de jadis, et non pour nous offrir une suite incohérente d'objets étiquetés.

Le musée, moyen d'évocation

Certes, pour évoquer l'ambiance des âges révolus, nous disposons du film, de la radio. Hélas ! les difficultés actuelles entravent l'essor du premier de ces moyens ; et le second attend, pour être véritablement efficace, son complément indispensable : l'élément visuel s'ajoutant à l'auditif, grâce à la télévision. Mais même à supposer que ces conditions soient un jour remplies, il restera toujours à faire appel à d'autres sens encore, le toucher notamment.

A cet égard, rien ne vaut le musée, à condition toutefois qu'il soit intelligemment conçu. Il doit être, non pas une morne exposition d'objets privés de vie, mais *un laboratoire permettant l'expérience, une sorte de théâtre, de scène en miniature, où défilent, s'animent, se meuvent et fonctionnent les choses et les gens de naguère.*

Un vœu...

Verrons-nous se créer dans quelques-unes de nos villes un musée d'histoire locale vivante, tel que nous l'envisageons ?

De différents côtés, des bruits nous viennent d'un projet d'extension de certaines de nos collections publiques, aujourd'hui trop à l'étroit.

Ce serait peut-être, à cette occasion, une idée à creuser...

Mai 1944.

J.-F. Rouiller.

INFORMATIONS

**Extrait d'une lettre ouverte adressée à M. Pierre Bovet
par M. Vladimir Ghidionescu, professeur honoraire à l'Université de Cluj
réfugiée à Sibiu (Roumanie)**

Sibiu, le 25 mai 1944

Strada Miron Costin No 7,

Mon cher collègue et ami,

... Votre pays a une situation privilégiée, quoique exposé aussi à bien des dangers, et ayant aussi de grandes responsabilités. C'est sur votre terre qu'à la fin de la guerre de 1914-1918, l'humanité pensante a trouvé le terrain propice pour quelques courants d'idées reconfortants, en vue de son relèvement de la détresse dans laquelle elle était tombée. C'est entre autres, sur votre terre, qui fut celle de Rousseau et

de Pestalozzi, que les pédagogues du monde entier ont trouvé la compréhension la plus parfaite d'un esprit nouveau pour une nouvelle éducation... Nous nous sommes mis tous à l'œuvre, chacun chez soi. Inutile de rappeler ces principes, qui commencent par un commandement : l'amour et la défense de l'enfant, et qui finissent par la création d'un équilibre entre la spontanéité et la libération de l'âme de l'enfant, et l'autorité morale suggérée *du dedans* et non pas du dehors, en vue de préparer l'homme à atteindre un degré d'*humanité* que le monde moderne se donnait comme tâche. Enfin, une école active aussi, gagnant l'intérêt et le plaisir de l'enfant, sans bannir du travail le sérieux et le devoir...

Que reste-t-il de cette activité, de cette lutte et de ces rêves durant les vingt ans d'existence de notre ligue ? Un seul cri puissant et angoissant, douloureux et désespéré : nos enfants sont tués ou massacrés par les bombes incendiaires ! Personne ne les défend, personne n'a pitié d'eux ! Je connais les bonnes œuvres d'entraide et de charité qui se réalisent dans tous les pays et dans votre si généreuse Suisse, en faveur de l'enfant. Mais il ne s'agit pas de cela. Le carnage n'est pas seulement sur les champs de bataille ; les villes et les villages aussi, les champs paisibles des laboureurs, enfants, femmes et vieillards innocents sont sauvagement sacrifiés. Combien d'orphelins de père et de mère, combien d'enfants ayant perdu leurs parents et de parents cherchant désespérément leurs enfants ! C'est le spectacle d'aujourd'hui... Et celui de demain ! Combien d'enfants idiots, de mentalement arriérés, de nerveux incurables, d'estropiés, de sourds-muets, d'aveugles, de vicieux moralement abandonnés !... Voilà l'humanité infantine et juvénile sur laquelle les pédagogues de demain auront le triste privilège de reconstruire l'éducation nouvelle. Et c'est peut-être toujours votre généreuse Suisse qui aura l'honneur ingrat de déblayer le terrain...

Alors, j'ose m'adresser dès maintenant à vous tous, pédagogues de la Suisse. Donnez-vous la main, et le plus tôt possible ; adressez-vous aux membres de la Ligue des autres pays de l'Europe, autant que possible, et faites un appel pénétrant et touchant, convaincant, aux collègues pédagogues et aux hommes d'école de l'Angleterre et de l'Amérique. Touchez leur cœur de pères et de mères, gagnez leur raison et leur bonne volonté pour la cause de l'enfant. Qu'ils sollicitent, à leur tour, qui de droit. La tuerie des enfants et la destruction de leurs gîtes familiaux est le plus abominable des crimes ; il noircira l'histoire de notre époque. Que par un peu d'entente de la part de tous, on fasse cesser d'où qu'elle vienne, cette attaque qui obscurcit l'étincelle divine d'humanité qui gît dans l'âme humaine, et que ne rachète aucun gain ni aucune victoire terrestre...

Vladimir GHIDIONESCU,

*Professeur honoraire
à l'Université de Cluj réfugiée à Sibiu
(Roumanie).*

COURS DE VACANCES

. Du 17 juillet au 5 août, M. Paul Hedinger, professeur d'allemand à l'École supérieure de commerce de Lausanne, donnera à l'Institut Rosenberg, à Saint-Gall, un cours d'allemand. Au programme : lecture, conversation, chapitres choisis de grammaire, composition, littérature. Des divertissements sont prévus. Réduction de 50 % sur le prix de voyage et les finances des cours. Pour tous renseignements, s'adresser à M. P. Hedinger, Lausanne, tel. 2 31 16.

COOPÉRATIVES SCOLAIRES

Le quatrième cours organisé par le Comité romand « Pour l'Enfance et la Jeunesse » aura lieu du 17 au 22 juillet. On y chantera sous la direction de Mlle Mongenet. M. Berner, professeur de gymnastique, dirigera la partie pratique qui consistera en jeux de plein air et d'intérieur. Les conférences seront variées. Voici quelques titres : *L'enfant et l'art*, par Ch.-H. Barbier. *L'école d'après-guerre, ce qu'elle risque d'être, ce qu'elle devrait être*, par M. P. Rossello. *Le développement de l'intelligence psycho-motrice*, par M. Rey. *L'éducation de la première enfance*, par Mme Châtillon et Mlle Barbier. M. Dottrens parlera de la collaboration entre éducateurs de milieux divers. Les coopératives scolaires ne seront pas oubliées. Le comité adresse un chaleureux appel à tous les instituteurs romands. Il souhaite que cette semaine soit une occasion pour tous les participants de se rapprocher les uns des autres, de se connaître mieux et de jeter les bases de cette collaboration si nécessaire en notre temps difficile, entre tous ceux qui s'intéressent à l'enfance. Le cours aura lieu au Séminaire coopératif de Freidorf, près de Bâle. Cours et séjour sont gratuits. Renseignements et inscriptions auprès de Mlle Baechler, 74, rue de Carouge, Genève. N. B.

A NOS ABONNÉS

Nous informons nos abonnés individuels : abonnés du Jura bernois, membres auxiliaires de la Société pédagogique neuchâteloise, membres honoraires de la Société pédagogique vaudoise, abonnés et membres individuels de la Société pédagogique romande, dont l'abonnement à l'« Educateur » pour l'année 1944 n'a pas encore été réglé, que le montant sera pris en remboursement postal le 1er juillet 1944, sauf avis contraire ou paiement avant le 30 juin au compte de chèques postaux II b 379.

**Service des abonnements de l'« Educateur »,
Montreux.**

Compte chèques postaux II b 379.



Collectionneurs, demandez le nouveau prix courant illustré indiquant les prix des timbres de Suisse contre 50 ct. versés au compte de ch. postaux II 1336.

ED. S. ESTOPPEY

9, PLACE ST-FRANÇOIS, LAUSANNE

Maison de confiance fondée en 1910.

Suis acheteur lots et collections timbres anciens et vieilles lettres.

**Quelques suggestions
pour les courses d'écoles et de sociétés**

FLUELEN

Lac des Quatre-Cantons
Ligne du Saint-Gothard
Col du Klausen
Hôtel Croix-Blanche

Au bord du lac. Grandes terrasses et locaux pour Ecoles et Sociétés. Place pour 150 personnes.
60 lits. Téléphone No 23. Prix réduits pour Ecoles. 118 Famille Mueller, propr.

La Vallée des Ormonts

le centre d'excursions idéal pour écoles

Chemin de fer Aigle-Sépey-Diablerets

Tarifs très réduits pour écoles et sociétés. Renseignements: Aigle Tél. 2.22.15

120

SALANFE

DENTS DU MIDI

Courses d'écoles

Prix spécial: potage,
dortoir, déjeuner 2.80

Téléphone 6.58.82 Coquoz, propr.

119

Torrentalp

RIGHI DU VALAIS (2459 m.)
Hôtel Torrenthorn

Propr. Orsat - Zen-Ruffinen. Tél. 5.41.17

Deux heures et demie au-dessus de
Loèche-les-Bains. Excellent chemin à
mulets. Panorama grandiose sur les Alpes
valaisannes et bernoises. Centre d'excur-
sions et d'ascensions. Flore abondante.
Maison confortable, 40 lits. Prix modérés.

123

La course classique au bord du lac

CASINO DU RIVAGE

68

M. Droz

Tél. 5 18 83

VEVEY

Alt. 1526 m.

COL DE JAMAN

Tél. 6 41 69

Magnifique but de course pour écoles et sociétés

Restaurant Manoïre ouvert toute l'année

Grand dortoir. Arrangements spéciaux pour
écoles et sociétés.

P. ROUILLER.

92

ANZEINDAZ

GRAND CENTRE
D'EXCURSIONS

HANS FLOTRON, Guide

Hôtel Anzeindaz et Refuge des Diablerets

Ouvert toute l'année - Place pour 100 personnes - Restauration

Pour vacances: Prix depuis Fr. 9.—

TÉLÉPHONE: GRYON 5 31 47

93

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux



Courses d'écoles

dans les régions de toute beauté

Petite Scheidegg 2064 m.

Eigergletscher 2323 m.

Jungfrauoch 3457 m.

et à des prix spéciaux.

CHEMINS DE FER

WENGERNALP + JUNGFRAU

Interlaken

Téléphone 102

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, étudie toute demande de prêt à des fonctionnaires, traitements fixes, etc., avec bienveillance et discrétion.

4



**LA MAISON SPÉCIALISÉE
DEPUIS PLUS DE 100 ANS**

Bonnard Et Cie S.A.

**nouveautés
Lausanne**

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

Educateur : (intérim) R. JAQUET, GENÈVE, r. de Lyon 58. Bulletin : Ch. GREC, VEVEY, Torrent 21

Administration et abonnements :

IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, tél. 6.27.98.

Chèques postaux II b 379.

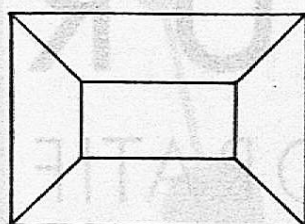
Responsable pour la partie des annonces : Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse: Fr. 9.—; Etranger: Fr. 12.—

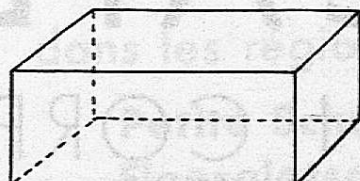
Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

COLLECTION DE SOLIDES GÉOMÉTRIQUES

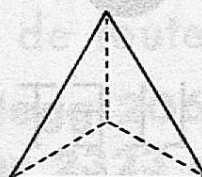
11 numéros fabriqués en noyer : le tout emballé dans une boîte en sapin, avec serrure Fr. 54.—.



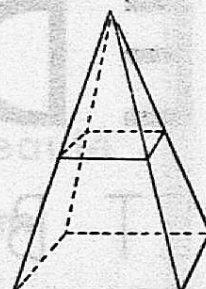
N° 1



N° 2



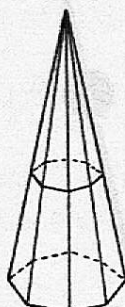
N° 3



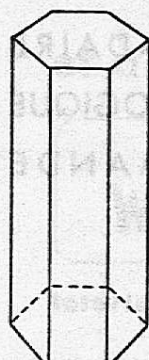
N° 4
(en 2 pièces)



N° 5
(en 3 pièces)



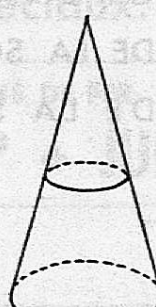
N° 6
(en 2 pièces)



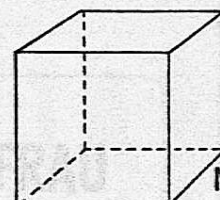
N° 7



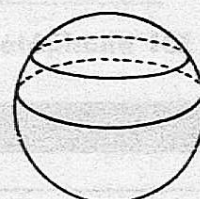
N° 8
(en 2 pièces)



N° 10
(en 2 pièces)



N° 9



N° 11
(en 3 pièces)

- N° 1. Tas de gravier à base rectangulaire, tronc de pyramide.
- N° 2. Parallépipède-rectangle.
- N° 3. Tétraèdre.
- N° 4. Pyramide à base carrée, en 2 pièces.
- N° 5. Prisme à base rectangulaire, décomposé en 3 pyramides.
- N° 6. Pyramide à base octogonale, avec une coupe parallèle à la base, en 2 pièces.
- N° 7. Prisme à base hexagonale.
- N° 8. Cylindre plein qui s'emboîte dans un cylindre creux (drain), 2 pièces.
- N° 9. Cube.
- N° 10. Cône avec une coupe parallèle à la base, en 2 pièces.
- N° 11. Sphère coupée en deux, une hémisphère et une calotte, 3 pièces.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Chesières-Villars

Pension Bella-Vista

Situation tranquille. Bonne cuisine.
Tél. 3.22.63 102 Mlle Küpferschmid

Hôtel Belvédère

70 lits. Grd jardin ombragé.
Tennis. Pl. de jeux. Pension dep. fr. 11.-
Tél. 3.24.16 98 Propr. W. Lichtenberger

Pension Famille Eugénie

Pension depuis fr. 8.—. Situation idéale.
101 Propr. Mme Roud

Pension „Les Oisillons„

Situation ensoleillée, belle vue, cuisine soignée, prix modérés. Arrangements pour familles. Tél. 3.22.58 100

Pension Beau-Séjour

Eau courante
Bonne cuisine. Pension depuis fr. 8.—.
Tél. 3.21.08 99 Propr. E. Jaggi

Gryon

Riant-Soleil Pension pour enfants. Nourriture soignée, bons soins. Arrang. pour longs séjours.
Tél. 5.31.74 103 Mlles Beausire & Curchod

Pension-Famille Pour vos vacances d'automne. Belle situation. 104 Mme P. Aulet

Aeschi b/Spiez

Hôtel Seeblick Situation admirable. Prairie ombragée. Bonne cuisine. Pension dep. fr. 8.50. Arrangements pour longs séjours
Tél. 5.68.76 114 Mme Wäspi

Pension Alpenblick Situation idéale, beau parc, grandes vérandas vitrées. Cuisine soignée. Prix depuis fr. 9.50.
Tél. 5.68.52 113 Mlle C. Frei

Pension Beau-Site Vue splendide. Cuisine bien soignée. Pension dep. fr. 7.50.
Tél. 5.68.28 115 M. Baumberger

Glion

Restaurant Grill-Room Victoria
Tél. 6.33.98 105 Dir. Werlen

Montreux

Hôtel Beau-Rivage Grand jardin ombragé au bord du lac. Arrangement, tout compris fr. 86.— - 94.— par sem.
Tél. 6.32.93 84 A. Curti-Aubry, propr.

Les Avants

Pension „Les Mèlèzes“

Maison soignée. Bonne cuisine. Tranquillité. Promenades. Prix modérés.
Tél. 6.33.47 96

Pension „Mon Chalet“

Situation tranquille. Cuisine soignée. Excursions faciles. Prix modérés.
Tél. 6.39.50 125 Nouvelle dir.: A. Gaillard

Lucerne

Hôtel des Alpes Situation magnifique au bord du lac. 3 min. de la gare et du débarcadère. Visitez l'originale locanda Ticinese. 60 lits. Grill. Salon-Bar. 109 Tél. 2.58.25

Hôtel du Pont Bar. Dancing. Toutes chambres avec eaux courantes.
Tél. 2.06.59 111 Prop. M. H. Bütikofer

Hôtel Mostrose et de la Tour

Sur les bords de la Reuss. Tranquillité. Terrasse. Bonne cuisine. Pens. dep. fr. 11.-
Tél. 2.14.43 110 M. et J. Bühlmann

Hohfluh (Brünig-Hasliberg) B. O.

Hôtel Alpenruhe Dans un cadre alpestre. 1050 m. Situation splendide et tranquille. Eau courante Prix raisonnables
Tél. 4.02 108 M. Wiegand

Hôtel Bellevue Vue merveilleuse Alpage. Tranquillité. 50 lits. Pension depuis fr. 9.50. Propositions sur demande.
Tél. 4.07 107 Fam. Tännler, propr.

Genève

Papeterie W. Bertrand

106 92, rue du Rhône

RESTAURANT BOCK

LAUSANNE

C. Paux et G. Esenwein succ.

Grand-Chêne 4

Tél. 2.76.58

LE RESTAURANT DES GOURMETS ET DES BONS VINS
SALLES POUR SOCIÉTÉS, CONFÉRENCES ET BANQUETS

Même direction

Restaurant

BUVETTE DE BELLERIVE-PLAGE

Tél. 2.94.11

L'ENDROIT IDÉAL, QUI RAPPELLE LES
GRANDES PLAGES ÉTRANGÈRES.
Après une journée de travail, le restaurant satis-
fera les plus difficiles, par une restauration soi-
gnée, dans un site agréable. Ouvert jusqu'à 23 h.

128



Société Suisse d'Assurance contre les Accidents
à Winterthur

Conditions de faveur pour membres
de la Société Pédagogique de la
Suisse Romande contractant des
assurances accidents individuelles
et de responsabilité professionnelle.

17